

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

M22- 0030051

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7343

Société : RAM - Ag 8568

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : DAMEL MOHAMED

Date de naissance : 21/02/1964

Adresse : HAY SWALIA 1 Rue 15 N° 21 CASA

Tél. : 0668194344 Total des frais engagés : 2215,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. AZIZ BARAKATE
Médecine Générale
Médecine de Travail (Renne - France)
Médecine (Montpellier - France)
Diabétologie (Fac de Médecine - Casab)
Echographie (Fac de Médecine - Casab)
Tél : 05 22 71 80 47

Cachet du médecin :

Date de consultation : 19/02/2021

Nom et prénom du malade : DAMEL MOHAMED Age : 57

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Parent Enfant

Nature de la maladie : Epigastrique dramez

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : Dr. AZIZ BARAKATE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Cas de maladie

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 12 MAR 2021

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19 FEV 2024	C1	803 00	Dr. AZIZ BARAKATE Médecine Générale Médecine de Travail (Renne - France) Diabétologie (Montpellier - France) Echographie (Fac de Médecine - Casa) Tél : 05 22 71 80 47	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LUMERES LAHARRICHI SARL AU 350, Bd. M. A. Larrat, 22200, Ain Chok Casablanca, Maroc - Tél. : 06 20 40 421	19/2/24	735,60

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
PHARMACIE LUMERES LAHARRICHI SARL AU 350, Bd. M. A. Larrat, 22200, Ain Chok Casablanca, Maroc - Tél. : 06 20 40 421	19/2/24	B1680	M 160,00 DHT

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

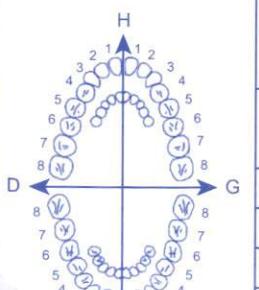
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Barakate Aziz

Médecine Générale

- Diplôme Universitaire en Diabétologie Montpellier (France)
- Diplôme Universitaire en Médecine du Travail Renne (France)
- Diplôme en Echographie Générale (CHU de Casablanca)
- Circoncision

د. برگات عزيز

الطب العام

- شهادة جامعية لداء السكري بكلية الطب بمونبولي (فرنسا)
- شهادة جامعية لطب الشغل بكلية الطب ببرانس (فرنسا)
- شهادة جامعية لفحص بالصدى بكلية الطب (الدار البيضاء)
- مختانة

19 FEV. 2024

BILAN BIOLOGIQUE

Casablanca, le :

Nom / Prénom :

DAMEL
Med

Age:

Sexe : H F

SANG :

- Groupe
- Rhésus
- NFS / plaquettes
- VS
- CRP
- Cholestérol total, HDL, LDL
- Triglycérides
- Glycémie à jeun
- Glycémie postprandiale
- HbA1c
- Ferritine
- Vitamine D
- Lonogramme sanguin
- Urée
- Acide urique
- Créatinine
- DFG
- ASAT
- ALAT
- Phosphatases alcalines
- Gamma GT
- Electrophorèse des protéines
- TSH us
- T3, T4

URINE :

- Diurèse des 24H
- Protéinurie des 24h
- Créatinine des 24h
- ECBU et antibiogramme
- Lonogramme urinaire

SELLES :

- Coprologie des selles
- Parasitologie des selles

BILAN ALERGOLOGIQUE :

IgE Totales

IgE spécifiques :

Autres :

— Test respiratoire à l'urée est en recherche de HP

— Calprotectine faecale

Dr. AZIZ BARAKATE

Médecine Générale

Médecine de Travail (Rennes - France)

Diabétologie (Montpellier - France)

Echographie (Fac de Médecine - Casab)

Tel : 05 22 71 80 47

Hay Mly Rachid, Rue Abdelkader Sahraoui, Rés. El Hamed, n°m 1, 1^{er} étage,
appt. N°5 - Casablanca - Tél : 05 22 71 80 47

Dr. Barakate Aziz

Médecine Générale

- Diplôme Universitaire en Diabétologie Montpellier (France)
- Diplôme Universitaire en Médecine du Travail Renne (France)
- Diplôme en Echographie Générale (CHU de Casablanca)
- Circoncision

د. براكات عزيز

الطب العام

شهادة جامعية لداء السكري بكلية الطب بمونبولي (فرنسا)

شهادة جامعية لطلب الشغل بكلية الطب ببرانس (فرنسا)

شهادة جامعية للفحص بالصدى بكلية الطب (الدار البيضاء)

الختانة

Casablanca, le :

19/02/2024

DAMER MOHAMED



- MYTUM - Comprimé**
1 cp x 2/j après repas
- DEXILANT 30 mg**
1 gélule/j x 1 mois
- Librax 5 mg / 2,5 mg - comprimé dragéifié**
1 Comprimé, soir x 3 mois
- PHYTOLAX**
2 gélules le soir
- ALFLOREX**
1 gélule le matin



3 x 21 ₣

182 ₣

63 ₣

96 ₣

245 ₣

735 ₣

PHARMACIE LUMIERES
LAHRICHI SARL AU
530, Bd. Al Qade, Imars, Ain Chok
Casablanca - INPE : 092040427
Tél.: 05 22 52 49 29

Dr. AZIZ BARAKATE
Médecine Générale
Médecine de Travail (Renne - France)
Diabétologie (Montpellier - France)
Echographie (Fac de Médecine - Casa)
Tél : 05 22 71 80 47

LOT: 514017
EXP: 08/2024
PPC: 96.00 Dhs

JA20181706751DMP/20UCA/MAv3
importateur Exclusif
BIOCODEX MAROC BP 126 Nouaceur
www.biocodex.ma
P.P.C : 245,00 DH

182.40

LOT
DATE



LOT 23066 PER 04/2026
PPV 21.00 DH

Laboratoire OTHMANI D'Analyses Médicales

Dr. Houda OTHMANI

N°2 Res El Qods, Bd El Qods Quartier Omarie, Ain Chock - Casablanca
Tél : 0522212211 - Fax : 0522212239 - E-mail : othmani.laboratoire@gmail.com

Casablanca , le 20/02/2024

Facture

N° Facture 2024-1146

Date 20/02/2024

N° Dossier : 322751127

Mr L RAMER Mohamed

1/1

Code Acte	Acte	Designation Acte	Cotation	Montant
NFS		NUMERATION GLOBULAIRE	80	107,20
TSH		TSH us	250	335,00
TESTHP		Recherche d'helicobacter pylori:test respiratoire	700	938,00
CALPRO		Calprotectine fécale	650	871,00
			Total	1 480,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Mille quatre cent quatre-vingt dirhams***

LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES
MÉDICALES
Dr. Houda Othmani - Biologiste
N°2, Bd El Qods, Résidence El Qods
Quartier Omarie, Ain Chock - CASABLANCA
Tél: 05 22 21 22 11 - Fax: 05 22 21 22 39
INPE: 093061596



LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES MEDICALES

مختبر عثماني للتحاليل الطبية

(Hématologie - Biochimie - Immunologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie-virologie - Hormonologie - Spérmiologie)



Casablanca , le 06/03/2024

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 322751127 Pvt du: 20/02/2024 8:36

Nom : Mr DAMER Mohamed

Age : 56 ans

Demandé par Dr : BARAKATE Aziz

Page : 1/2

HEMATOLOGIE

NUMERATION GLOBULAIRE

			Valeurs Usuelles	Antériorité
Erythrocytes	:	4,64 M/mm ³	(4,28 - 6)	4,59 (21/03/23)
Hémoglobine	:	14,60 g/dl	(13 - 18)	15,30 (21/03/23)
Hématocrite	:	44,10 %	(39 - 53)	43,30 (21/03/23)
VGM	:	95,04 fL	(78 - 98)	94,34 (21/03/23)
TCMH	:	31,47 pg	(26 - 34)	33,33 (21/03/23)
CCMH	:	33,11 g/dl	(31 - 36)	35,33 (21/03/23)
Leucocytes	:	6 350 /mm ³	(4000 - 10000)	6820 (21/03/23)
Plaquettes	:	330 000 /mm ³	(150000 - 400000)	179 000 (21/03/23)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

			Valeurs Usuelles	Antériorité
Polynucléaires Neutrophiles	:	54,5 % Soit 3461,00 /mm ³ (2000 - 7500)	3976 (21/03/23)	
Polynucléaires Eosinophiles	:	3,4 % Soit 216,00 /mm ³ (Inférieur à 400)	143 (21/03/23)	
Polynucléaires Basophiles	:	0,9 % Soit 57,00 /mm ³ (Inférieur à 150)	61 (21/03/23)	
Lymphocytes	:	32,4 % Soit 2057,00 /mm ³ (1500 - 4000)	2053 (21/03/23)	
Monocytes	:	8,8 % Soit 559,00 /mm ³ (200 - 800)	587 (21/03/23)	

Etude du frottis sur lame

: La formule leucocytaire est contrôlée sur frottis sanguin.

ENDOCRINOLOGIE

TSH-us

(Technique: Chimiluminescence/ AIA CL 1200)

		Valeurs Usuelles	Antériorité
	:	1,352 µUI/ml (0,25 - 5)	2,237 (24/11/22)

La TSH est l'indicateur le plus sensible pour évaluer un dysfonctionnement thyroïdien.

Une variation minime de T4L provoque une réponse très amplifiée de la TSH.

Cependant, la TSH répond aux variations de la T4L avec un temps de latence important, au moins 8 semaines pour une réponse complète.

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Adresse : N°2 Res El Qods, Bd El Qods Quartier Omaaria, Ain Chock - Casablanca

Tél: 0522 21 22 11 - Fax : 0522 21 22 39 - GSM : 0662 27 99 66 / 0767 78 76 75 - E-mail : othmani.laboratoire@gmail.com - Site web : www.othmanilab.ma



LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES MEDICALES

مختبر عثمانى للتحاليل الطبية

(Hématologie - Biochimie - Immunologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie-virologie - Hormonologie - Spérmiologie)

Mr DAMER Mohamed

Dossier N° : 322751127

Page : 2/2

BACTERIOLOGIE.

RECHERCHE D'HELICOBACTER PYLORI : Test respiratoire à l'urée 13C

(Spectrophotométrie IR: RICHEN IR -force 200)

DOB (T30 min - T0 min) : 0,60 delta % (Inférieur à 4)

Résultat : Absence d'Helicobacter pylori

Interpretations : DOB = T30 min - T0 min en delta % :

-Inf. à 4,00 Résultat négatif

-Sup ou égale à 4,10 : Résultat positif.

COPROLOGIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

Calprotectine Fécale : < 0.1 µg/g

(Technique : ELISA-Alegria)

Interprétation :

- < 50 µg/g : Valeurs non inductives d'une inflammation au niveau du tractus gastro-intestinal.

- Entre 50 et 200 µg/g : Valeurs peuvent représenter une maladie organique telle qu'une inflammation causée par les AINS, une diverticulite non sévère ou un syndrome de l'intestin irritable en phase de rémission.

- > à 200 µg/g ; Indication d'une maladie de type organique active avec inflammation du tractus gastro-intestinal, il est souhaitable de réaliser des examens complémentaires et de mettre en place un traitement curatif.

Demande validée biologiquement par Dr. Houda OTHMANI

Houda Othmani - Biologiste - El Douds - Ain Chock - Casablanca
ACUKE OTHMANI-B:ANALYSE

Nous vous remercions de votre confiance